



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



**GAGNANT  
GAGNANT**

**Dossier de presse**  
sur le volet agricole  
du plan France Relance

22 avril 2021





# 1 Le volet agricole et forestier du plan France Relance :

A - Reconquérir la souveraineté alimentaire de la France p.4

B - Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les français p.5

C - Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique p.6

# 2 Panorama de l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine :

A - L'agriculture néo-aquitaine en quelques chiffres p.7

B - Les enjeux de demain p.8

# 3 Focus sur le dispositif d'aide pour lutter contre les aléas climatiques p.9

# 4 Lancement de la campagne de communication Gagnant/Gagnant en faveur de la transition agroécologique en Nouvelle-Aquitaine p.10

# LE VOLET AGRICOLE ET FORESTIER DU PLAN FRANCE RELANCE



Annoncé par le Gouvernement le 3 septembre 2020, le plan France Relance comporte un volet dédié à la transition agricole, alimentaire et forestière, doté **d'un budget de 1,2 milliard d'euros**. Il est spécifiquement dédié aux agriculteurs, aux forestiers et aux consommateurs avec **trois priorités** :

- Reconquérir la souveraineté alimentaire de la France : **350M€**
- Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale : **550M€**
- Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique : **300M€**

## A - Reconquérir la souveraineté alimentaire de la France :

La crise sanitaire l'a montré, l'enjeu de la souveraineté alimentaire ne peut être négligé, afin de s'assurer que la France soit en mesure de produire des aliments de qualité, essentiels à sa consommation.

La France a pour atout d'être la première puissance agricole européenne. Mais la crise récente a aussi révélé des fragilités structurelles. Cette reconquête de souveraineté alimentaire passera par :

- **la relocalisation de productions stratégiques et de modernisation des filières,**
- **l'assurance qu'une nouvelle génération d'agriculteurs perpétue la production agricole en France,**
- **la garantie sur le territoire national d'une alimentation sûre, saine et attentive au bien-être animal.**



France Relance consacre **350M€** à la reconquête de l'autonomie en protéines de la France, à la biosécurité, le bien être-animal et la bien traitance dans les élevages et les abattoirs, et au développement de l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires.

## Quelques exemples de dispositifs existants en Nouvelle-Aquitaine :



**13M€** dédiés aux investissements pour la **biosécurité** et le **bien-être animal** dans les élevages (dépôt des dossiers jusqu'au 30 septembre 2021 via les directions départementales des territoires)

**12M€** dédiés à la **modernisation des abattoirs** et aux investissements en particulier pour la **bien traitement animale**. L'appel à projets est disponible sur [le site internet FranceAgriMer](#) jusqu'en 2022 avec déjà des premiers lauréats dans la région (ex : l'abattoir SOMAFER de Bessines en Haute-Vienne et l'abattoir de SURGERES en Charente-Maritime).

## B - Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les français :

La transition écologique de l'agriculture en France a été amorcée depuis plusieurs années pour améliorer la performance environnementale et répondre aux attentes croissantes des consommateurs qui cherchent des produits de qualité, issus par exemple de l'agriculture biologique, ou de circuits courts.



Pour atteindre cet objectif, l'État accompagne les agriculteurs et les premiers effets se font ressentir avec notamment une forte réduction de l'usage des produits phytosanitaires (-24,5% de vente de produits phytopharmaceutiques à usage agricole en 2019 par rapport à 2018 en Nouvelle-Aquitaine) et une augmentation de la surface en agriculture biologique (+11,5% en 2020 en Nouvelle-Aquitaine).

Pour continuer dans cette voie, l'État à travers France Relance, consacre **550M€** :

- aux financements d'agroéquipements pour une agriculture respectueuse de l'environnement ;
- à la plantation de 7000kms de haies ;
- au développement du label Haute Valeur Environnementales des exploitations agricoles ;
- à la création de valeur ajoutée dans les filières en particulier bio ;
- aux jardins partagés et aux projets alimentaires territoriaux ;
- au soutien des petites cantines scolaires pour manger sain et local.

## Quelques exemples de dispositifs existants en Nouvelle-Aquitaine :



**9M€**

dédiés à un appel à candidatures ouvert sur le site internet de la DRAAF pour accompagner les **Projets Alimentaires Territoriaux**. Cette aide finance des investissements matériels et immatériels pour structurer l'alimentation de proximité.



**7M€**

dédiés à la plantation de **1000km de haies** dans les territoires agricoles (ouverture de l'appel à projets fin avril sur [le site internet de la DRAAF](#)).



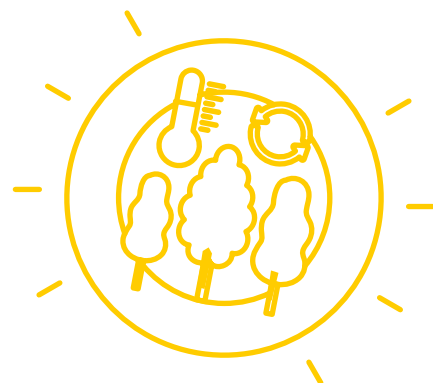
**2 472**

**exploitations agricoles certifiées Haute Valeur Environnementale** vont bénéficier d'un crédit d'impôt 2021 de 2500€.

## C - Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique :

Les agriculteurs font face aujourd'hui aux aléas climatiques dont l'intensité et la fréquence augmentent : la sécheresse mais aussi le gel ou la grêle qui détruisent les cultures.

La forêt française joue un rôle clé à jouer dans la problématique du changement climatique. Investir aujourd'hui en faveur de la forêt française, c'est lui permettre de jouer son rôle dans la transition écologique et l'atteinte des engagements de neutralité carbone à horizon 2050.



### France Relance consacre 300 millions d'euros :

- aux investissements pour se prémunir des aléas climatiques ;
- à un ambitieux plan de reboisement des forêts et de soutien à l'investissement des entreprises locales de graines et plants et de première transformation du bois.

### Exemple de dispositif existant en Nouvelle-Aquitaine :



**21**

lauréats de l'appel à projets « **Investissement productifs dans la filière graine et plants** » du plan France Relance, lancé en décembre 2020, pourront bénéficier d'une enveloppe de 1,2M€ pour la modernisation et l'augmentation de leurs capacités de production.

Exemples :

- l'entreprise CFBL à Ussel en Corrèze recevra prochainement une aide d'environ 200 000 euros pour l'acquisition de mini pelles, de planteuses automatisées ou encore de conteneurs frigorifiques ;
- l'entreprise Berdot à Marcheprime en Gironde recevra prochainement une aide d'environ 13 000 euros ;
- l'entreprise Unisylva à Limoges en Haute-Vienne recevra prochainement une aide d'environ 56 000 euros.



# PANORAMA DE L'AGRICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE



## A - L'agriculture néo-aquitaine en quelques chiffres :

La région Nouvelle-Aquitaine se caractérise par une grande diversité des agricultures. Du Pays basque au Massif central, la diversité des productions régionales s'exprime à l'échelle de bassins et de filières.

Si la viticulture, l'élevage allaitant et la céréaliculture dominent, d'autres productions, en particulier les fruits et légumes, les volailles, sont aussi bien représentées.

En Nouvelle-Aquitaine, les industries agroalimentaires réalisent près de 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires et participent au maintien d'une activité économique pourvoyeuse d'emplois : près de 55 000 salariés interviennent dans 4 500 unités. Elle est au deuxième rang national pour le solde positif de sa balance commerciale grâce notamment au secteur des boissons. La transformation des viandes très présente en limousin représente à elle seule le tiers des emplois. Les entreprises souvent des PME implantées en zone rurale jouent un rôle majeur dans l'animation économique et social des territoires.



### La région Nouvelle-Aquitaine c'est :



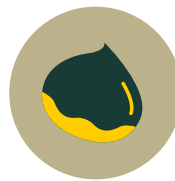
**1ère région européenne**  
pour la valeur  
de sa production  
agricole



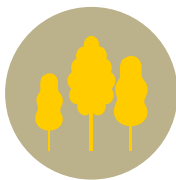
**1ère région française**  
pour la récolte  
et le sciage du pin  
maritime



**1ère région française**  
pour la surface agricole utilisée  
et par le nombre d'exploitations  
agricoles (+ de 70 000) et d'unités  
de travail agricole (130 000 UTA)\*.



**Acteur de premier plan**  
pour l'exploitation  
du douglas et  
du châtaignier



**Massif forestier le plus étendu de France**  
métropolitaine avec  
2,8M d'hectares



**22 établissements publics et 78 établissements privés**  
dispensant l'enseignement  
agricole et forestier

\*Les productions sous signe de qualité y sont très représentées, elles concernent 40% des exploitations.

## B - Les enjeux de demain :

La région doit faire face à de nombreux enjeux en matière agricole, forestière et industrielle parmi lesquels :

- **le maintien de l'élevage** : pourvoyeur d'emplois, il garantit les équilibres agronomiques des systèmes agricoles et il façonne les paysages et les prairies notamment des massifs central et pyrénéen ;
  - **la gestion de l'eau** : le développement des grandes cultures et la sécurisation des rendements se sont pour partie fait en mobilisant la ressource en eau. Depuis plusieurs années, les services de l'État conduisent une politique de reconquête d'un équilibre quantitatif ;
  - **la gestion des risques climatiques et sanitaires** : à l'augmentation des risques dus aux aléas climatiques s'ajoutent les risques de maladies (tuberculose, grippe aviaire, insectes, bactéries et champignons ravageurs des cultures) et les espèces invasives ;
  - **le renouvellement des générations** : encore aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine, un agriculteur sur deux partant à la retraite n'est pas remplacé ;
  - **en matière forestière**, la marge de progrès se trouve du côté de la mobilisation et de la disponibilité des ressources, avec une valorisation à développer dans le domaine du bois de construction.
- L'agroalimentaire bénéficie d'une réputation de qualité en Nouvelle-Aquitaine et dispose de nombreux atouts :
- son poids dans le secteur industriel ;
  - sa capacité à assurer des débouchés à la production agricole régionale ;
  - sa contribution à l'aménagement du territoire ;
  - ses outils de formation liés à l'enseignement agricole technique et supérieur.



## FOCUS SUR LE DISPOSITIF D'AIDE POUR LUTTER CONTRE LES ALÉAS CLIMATIQUES



La vague de froid et de gel du 7 et 8 avril dernier a touché de plein fouet les agriculteurs de la région Nouvelle-Aquitaine. En l'espace d'une semaine, certaines stations météo ont enregistré le record historique de chaleur pour un mois de mars puis le record de froid pour un mois d'avril.

Face à ces événements de grande ampleur, l'État est conscient que l'enjeu de prévention et de protection contre les aléas climatiques est primordial pour la production agricole.

À travers France Relance, il a prévu **un programme d'aide aux agroéquipements** nécessaires à l'adaptation au changement climatique doté d'une enveloppe de **70 millions d'euros au niveau national**. Ce dispositif d'aide vise à améliorer la résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques dont la récurrence augmente avec le changement climatique. Le premier ministre a annoncé, le 17 avril dernier, le doublement de cette enveloppe soit 140M€ pour la protection contre les aléas climatiques.

Les matériels éligibles correspondent à :



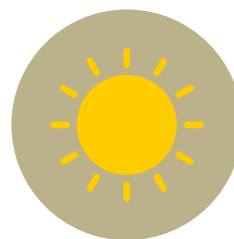
### la protection contre le gel

avec par exemple des tours antigel permettant de protéger plusieurs hectares de vignobles



### la protection contre la grêle

avec par exemple des filets para grêle pour les arboriculteurs



### la protection contre la sécheresse

avec par exemple des sondes tensiométriques et des équipements de pilotage économe de l'irrigation

Les publics visés sont :

- les agricultrices et agriculteurs qu'ils soient en exploitation individuelle ou en société, avec une attention particulière pour les jeunes ;
- les exploitations des lycées agricoles ;
- les entreprises de travaux agricoles (ETA) ;
- les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ;
- les structures agricoles portant un projet reconnu en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE).



Le dispositif est ouvert depuis janvier 2021 via une **téléprocédure rapide** et simple d'utilisation sur le site de FranceAgriMer, l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer.

**L'État soutient jusqu'à 40 % des investissements** via une subvention simple à l'investissement, dont le paiement final est déclenché sur preuve de facture.

Le montant minimal des dépenses présentées dans la demande d'aide est fixé à 2 000€ HT et le plafond de dépenses éligibles est fixé par demande à 40 000€ HT. Les investissements collectifs en CUMA bénéficient d'un plafond spécifique rehaussé à 300 000€ HT.



En Nouvelle-Aquitaine, trois mois après son ouverture, **près de 600 agriculteurs et entreprises ont déjà déposé leur dossier de demande d'aide pour près de 6M€** de demandes.

# LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION GAGNANT/GAGNANT EN FAVEUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE



La préfète de région lance une campagne de communication dans les 12 départements en partenariat avec FranceAgriMer.

## Les objectifs et bénéfices attendus :

- **Faire connaître aux exploitants agricoles les aides mises en œuvre par l'État** en faveur de la transition agroécologique dans le cadre du plan France Relance ;
- **Inciter les exploitants à moderniser leurs équipements ;**
- **Améliorer la qualité environnementale et gustative des produits proposés** aux consommateurs et favoriser l'alimentation de proximité en Nouvelle-Aquitaine.

En Nouvelle-Aquitaine,  
**70 706** exploitants agricoles  
peuvent bénéficier du plan  
France Relance.

## Tableau du nombre d'exploitants en Nouvelle-Aquitaine :

|                           | Nombre d'exploitants <sup>1</sup> |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Charente                  | 5 060                             |
| Charente-Maritime         | 6 209                             |
| Corrèze                   | 4 318                             |
| Creuse                    | 3 931                             |
| Dordogne                  | 7 105                             |
| Gironde                   | 8 241                             |
| Landes                    | 5 220                             |
| Lot-et-Garonne            | 6 310                             |
| Pyrénées Atlantiques      | 10 194                            |
| Deux-Sèvres               | 5 527                             |
| Vienne                    | 4 313                             |
| Haute-Vienne              | 4 279                             |
| <b>NOUVELLE-AQUITAINE</b> | <b>70 706</b>                     |

<sup>1</sup> Source : Agreste - ESEA 2016 et RA 2010

# Notes

[illegible]



# Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

# Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.



## **CONTACTS PRESSE**

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine  
Bureau de la communication interministérielle  
**Sophie BILLA / Agathe NOUGUÉ**

Tél : 05 56 90 60 18 / [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

 [@PrefAquitaine33](https://twitter.com/PrefAquitaine33) |  [/PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)